



MEMOIRES ET PATRIMOINES DES GRAVES

et la
Commission du Patrimoine
de la MUNICIPALITÉ de



organisent pour accompagner la sauvegarde du Parc Chavat de Podensac
classé Monument Historique et labellisé « Jardin Remarquable », un

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

Du 20 mars au 12 mai 2013

sur le thème:

LE RENOUVEAU DE CHAVAT



© Jean-Michel Rossignol pour Mémoires et Patrimoines des Graves

Numérisation d'une photo stéréoscopique sur plaque de verre prise par François Thévenot

Renseignements: 05 56 62 41 84

Site Internet: <http://patrimoinesdesgraves.fr/concours.html>

Courriel: concours-chavat@patrimoinesdesgraves.fr

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE
LE RENOUVEAU DE CHAVAT

Organisé par

L'association
MEMOIRES ET PATRIMOINES DES GRAVES

et

La commission du patrimoine de
La Municipalité de PODENSAC

Le mot du président

Le Parc Chavat

Un lieu à découvrir et faire connaître

Le programme du concours

Les partenaires du concours

Le règlement du concours

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE LE RENOUVEAU DE CHAVAT

LE MOT DU PRÉSIDENT

Construit au début du XXème siècle par un riche industriel, François Thévenot, sur un ancien domaine viticole, le Domaine de Chavat, le château qui porte le même nom est surtout connu aujourd'hui pour le parc de verdure qui l'entoure et domine la Garonne.

Après bien des vicissitudes depuis la crise de 1929 qui a obligé son propriétaire à s'en séparer, le château devenu propriété communale a été transformé en maison de retraite jusqu'en 1999. Manquant de soins, le parc a subi en outre la tempête de cette même année et a vu bon nombre de ses arbres les plus remarquables se coucher pour ne plus jamais se relever.

Le parc a alors connu une période très sombre, caractérisée par le désintérêt presque total des élus pour ce patrimoine coûteux à entretenir. Heureusement, une association podensacaise, Histoire Fontaines et Vieilles Pierres Podensacaises a rassemblé quelques bénévoles qui ont entrepris de nettoyer, entretenir, réparer, remettre en état ce qui pouvait l'être sans trop de moyens financiers et malgré les vols et les actes de vandalisme.

Leur action a permis d'arrêter la dégradation irrémédiable de ce patrimoine communal, de mettre en place un arboretum au sein du parc et d'intéresser les administrations compétentes au sort du parc et du château. C'est ainsi que le parc Chavat a été classé Monument Historique, avec l'ensemble de son décor sculpté et son parcours d'eau, ses serres et le château d'eau dit « Le Corbusier » par arrêté du 3 juillet 2006.

La création d'une commission du Patrimoine au sein du conseil municipal de la commune, inspirée et dirigée par Jean-Marc Depuydt a permis de donner un nouvel élan à toutes les bonnes volontés et mobiliser des moyens plus importants.

Leurs actions conjuguées ont été reconnues par le Comité des Parcs et Jardins de France qui a accordé son label au Parc Chavat en janvier 2011. Cette reconnaissance a été suivie du label « Jardin Remarquable » accordé par la Drac Aquitaine en janvier 2012 ce qui a permis la signature d'une convention avec la Fondation de Patrimoine et l'accès au mécénat d'entreprise.

L'association Mémoires et Patrimoines des Graves qui oeuvre pour faire connaître et mettre en valeur les divers patrimoines du pays de Podensac par ses publications s'est associée à ce projet en organisant un premier concours photographique en 2012 dont le thème « Le Printemps du Parc Chavat » symbolisait la renaissance attendue de ce joyau patrimonial.

Le succès rencontré par ce concours et la réalisation de la première tranche de travaux du plan de sauvegarde du parc nous a conduit à renouveler la manifestation pour rendre compte du nouveau visage de ce « Jardin remarquable » et des nouvelles essences qui sont venues l'enrichir.

Tous les photographes sont conviés à capter et magnifier l'éclosion de la nature au sein de ce parc où fleurs, arbres et arbustes servent d'écrin à de nombreuses statues.

Jean-Michel Rossignol
président de Mémoires et Patrimoines des Graves

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

LE RENOUVEAU DE CHAVAT

LE PARC CHAVAT

Expression de l'imagination de son créateur, de la connaissance de son architecte et jardinier, il apporte aux visiteurs une sérénité et un dépaysement. Ce poumon végétal est ouvert toute l'année pour le plaisir des petits et des grands.

Son tracé s'inspire naturellement des modèles de jardins de type mixte qui prennent racine dans les réalisations des XVIII^e et XIX^e siècles. A l'Est, bordant le fleuve s'étend un ensemble de jardins réguliers incluant les terrains de tennis, tandis qu'au Nord, deux allées circulaires reliées par une allée périmétrale composent la partie paysagère agrémentée d'une rivière serpentine.

Les signes d'une certaine modernité apparaissent dans les équipements (château d'eau, centrale électrique disparue, réseau hydraulique performant, terrains de tennis) ainsi que dans l'architecture du château, conçu par Henri Marmisse. Pourtant, par touche discrète l'exotisme s'invite au jardin comme dans les réalisations du passé. Le Japon trouve une évocation dans le parcours d'eau, et la Chine dans la magnifique pergola-roseraie démontée dans les années 1980. [...] Comme la plupart des grandes réalisations de cette période, ce jardin entretient un dialogue permanent avec la nature qui l'entoure.

C'est au tout début de cette année 2012 que la Direction Régionale des Affaires Culturelles a reconnu le caractère remarquable du Domaine Chavat en lui attribuant le Label National « Jardin Remarquable ». Il rejoint les parcs classés de Portets avec le jardin du château Mongenan et de Preignac avec le jardin du château de Malle pour le Canton, mais aussi le domaine de Grenade à Saint-Selve, le Parc Majolan à Blanquefort, ou les jardins du château de Versailles à Paris.

Fierté de notre territoire, le Domaine Chavat doit son originalité à sa statuaire d'une qualité exceptionnelle. François Thévenot en amateur d'art a ponctué ses compositions végétales d'une touche de marbre et de bronze qui rappelle la Grèce Antique et la Renaissance italienne.

Création d'homme de goût, le Domaine Chavat avec son château, son parc, ses serres et son château d'eau, scelle une alliance forte entre nature et architecture et est aujourd'hui considéré comme un patrimoine majeur à protéger.

Jean-Marc Depuydt
Conseiller délégué au Patrimoine de Podensac

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

Le Printemps du Parc Chavat

UNE AUTRE VISION DU PARC

L'association Histoire, Fontaines et Vieilles Pierres Podensacaises se devait d'être présente dans le déroulement du concours photographique ayant pour thème le parc Chavat.

C'est une suite logique de nos actions passées qui ont pu attirer l'attention sur la conservation de ce "jardin remarquable", label récemment attribué grâce à l'action de la commission patrimoine.

Après un siècle environ, ce parc entame la quatrième période de son existence, la construction et l'habitation par son propriétaire, la transformation en maison de retraite, la désaffectation et pour finir la rénovation annoncée.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'organisation d'un concours photographique qui apportera la vision personnelle des amateurs ce parc.

L'association s'est attachée à faire vivre les souvenirs des occupants, des habitants de Podensac et autant que possible, à y rattacher une photographie.

L'évolution des techniques permet de nos jours une personnalisation accrue de nos clichés sans la crainte du "raté" et gageons que ce concours nous apporte une autre vision de ce parc.

Claude Baudis
Président de l'association histoires,
fontaines et vieilles pierres podensacaises

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

LE RENOUVEAU DE CHAVAT

LE PROGRAMME DU CONCOURS 2013

Le concours est ouvert à tous les photographes âgés de 18 ans au moins.

Il comporte 5 catégories:

- .1) "Perspectives" pour souligner toutes les nouvelles compositions paysagères,
- .2) "Fleurs" pour présenter la variété florale du parc au printemps,
- .3) "Feuilles et branches" pour rendre compte de la diversité des essences d'arbres,
- .4) "Matières" pour présenter de façon originale les textures rencontrées dans le parc,
- .5) "Couleurs" laissant libre cours aux traitements numériques de la couleur (HDR, solarisation, ...) sous la condition que le sujet présent dans le parc soit identifiable.

Pour illustrer le thème du concours, les photos devront être prises à l'intérieur du parc Chavat de Podensac pendant la période du 1er mars au 12 mai 2013.

Les photos (3 au maximum) devront être adressées sous forme de fichiers numériques aux caractéristiques suivantes:

- Dimensions de la photo: 1500 x 1500 pixels maximum (1500 x 1000 recommandé),
- Format: *Jpeg* et d'un poids n'excédant pas 2 Méga-octets,

et accompagnées d'un bulletin de participation à l'adresse suivante: concours-chavat@patrimoinedesgraves.fr

Le règlement complet du concours donne tous les renseignements utiles et toutes les indications pour concourir:

<http://patrimoinedesgraves.fr/reglement-2013.pdf>

Les 50 photographies sélectionnées par le jury seront publiées sur le site du concours:

<http://patrimoinedesgraves.fr/concours.html>

à partir du 20 mai 2013. Elles feront également l'objet de tirages sur papier aux frais de l'organisation.

Elles seront exposées le 1er juin 2013 à l'intérieur du château Chavat à l'occasion des journées des "Rendez-vous aux Jardins".

Le palmarès des 3 photos gagnantes dans chaque catégorie sera dévoilé à cette occasion et les prix seront remis aux vainqueurs prévenus individuellement par mail et/ou téléphone.

Pour aider tous les participants qui le désireront, deux rencontres seront organisées sous l'égide de l'*Atelier de Photo Numérique* de l'association **MEMOIRES ET PATRIMOINES DES GRAVES** sur les thèmes suivants:

Le samedi 20 avril 2013 à 9 heures, entrée du parc Chavat: « *Voir autrement* », conseils de prise de vue,

Le samedi 27 avril à 14 heures, Maison des associations à Illats: « *Embellir les images* », conseils de développement numérique.

Tous renseignements peuvent être obtenus, uniquement par mail, à l'adresse suivante:

concours-chavat@patrimoinedesgraves.fr

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE LE RENOUVEAU DE CHAVAT

LES PARTENAIRES



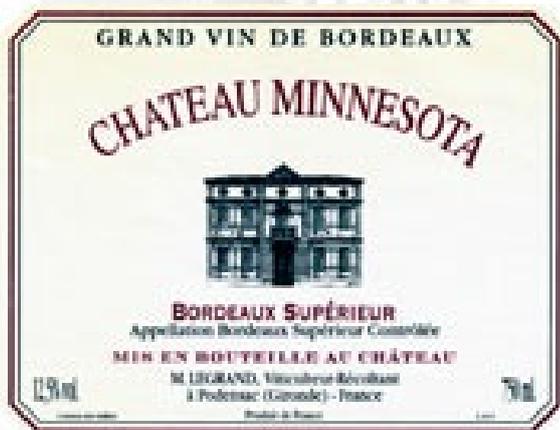
Syndicat viticole des Graves
Maison des Vins de Graves
<http://vinsdegraves.com>
contact@vins-graves.com



CHATEAU DE
CHANTEGRIVE

Grand Vin de Graves

<http://www.chantegrive.com/>
courrier@chateau-chantegrive.com



Maryse et Edouard Legrand
4 rue Minnesota 33720 Podensac
05 56 27 00 00
edouard.legrand@wanadoo.fr



Dominique et Michel Bouche
25 rue François Mauriac 33720 Podensac
<http://www.chateaudemauves.fr/>



Restaurant Italien
22 place Gambetta 33720 PODENSAC
05 56 27 09 07
<http://www.les3mousquetaires.fr/>



ATELIER SUCRÉ
François et Marie DUSSOURD
2 r Angleterre 33720 PODENSAC
05 56 27 18 87



STUDIO RAY



Studio RAY Photimage
10 place de la Libération
33410 CADILLAC
<http://www.studioraycadillac.com>